

L'uniforme des préfets.

L'uniforme, un symbole républicain

En 1945, le général de Gaulle abandonne la grande tenue de cérémonie constituée d'un bicorne, d'un habit brodé, d'un ceinturon de soie noire, d'une écharpe tricolore à glande d'or et de l'épée. Depuis lors la tenue de cérémonie des préfets est constituée d'un veston croisé bleu marine avec pattes d'épaules et parements de manches brodés. Le pantalon comporte une bande de soie noire. La casquette, ou tricorne de feutre uni bleu marine pour les femmes, est brodée d'or.



*Photo Pierre Le Droumaguet
Béatrice ABOLLIVIER, préfète de la CHARENTE-MARITIME - 2012*

Les broderies



Photo Pref 17 : uniforme de sous-préfet

Les broderies, peu nombreuses par rapport aux anciens uniformes, gardent une importance symbolique. Les feuilles de chêne et d'olivier représentent respectivement l'autorité et la paix publique. Elles sont entrelacées en deux guirlandes sur la casquette, juxtaposées sur les manches. Les pattes d'épaules de l'uniforme du préfet portent également deux feuilles de chêne et deux feuilles d'olivier.

Les sous-préfets détiennent les mêmes symboles mais ont une seule guirlande sur leur casquette et leur manche. Les pattes d'épaules de leurs uniformes conservent deux feuilles de chêne mais n'ont qu'une feuille d'olivier.

Cette tenue existe aussi en blanc avec chaussures blanches. Elle dite alors tenue d'été et est portée essentiellement en Outre-Mer. Il existe également une tenue de soirée.